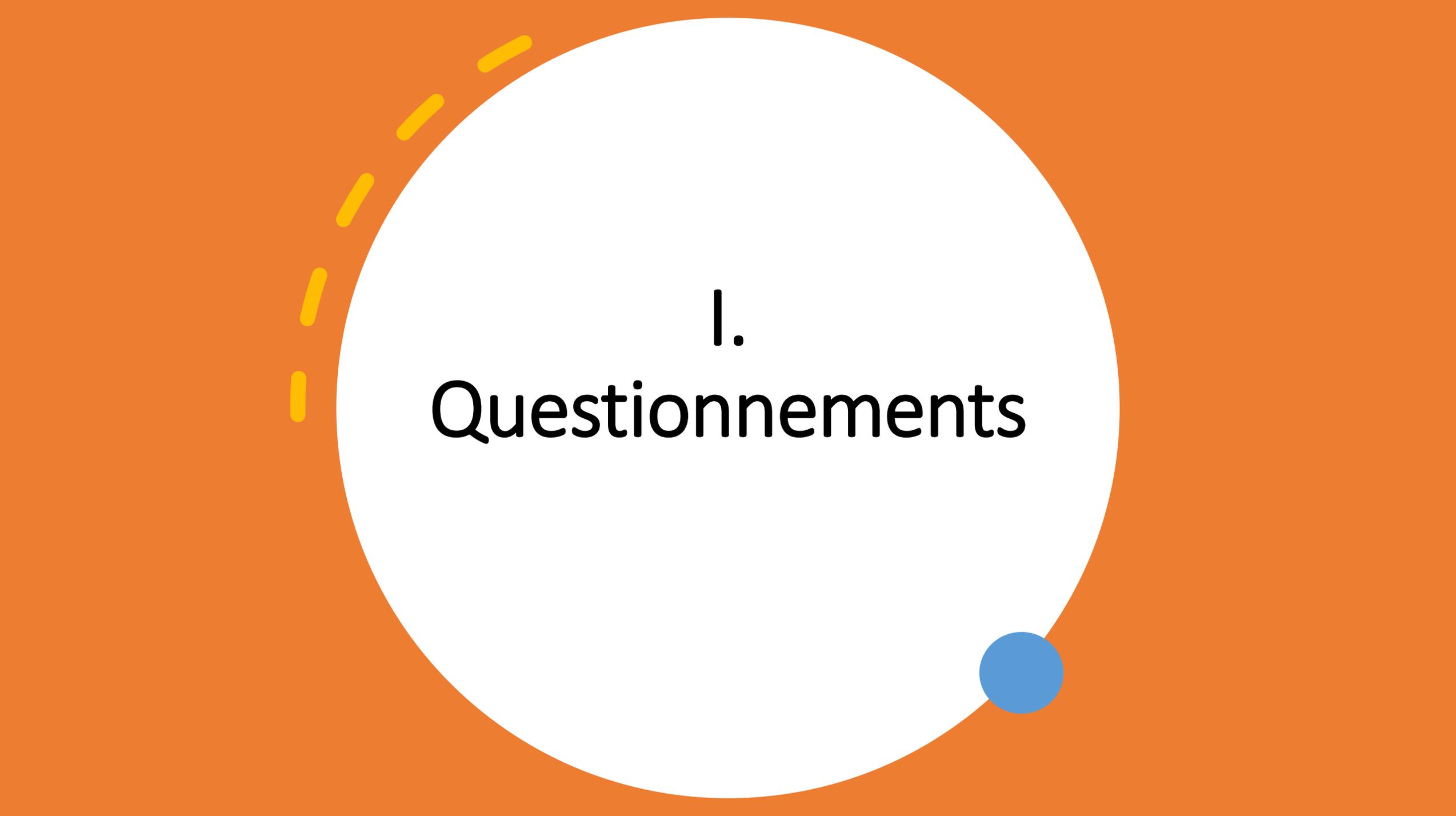




« Où sont les pères ? » :

# Genre et parentalité dans l'histoire de la Martinique

Nadine Lefaucheur



# I. Questionnements

# Situation à leur naissance de mille enfants nés une année donnée (entre 1995 et 2003 - MFV):

## Antilles

- Parents non mariés : **800**
- pacsés : **30**
- non cohabitants : **410**
- Enfants non reconnus : **640**
- en situation monoparentale jusqu'à au moins dix ans : **300**

## Hexagone

- Parents non mariés : **600**
- pacsés : **430**
- non cohabitants : **50**
- Enfants non reconnus : **120**
- en situation monoparentale jusqu'à au moins dix ans : **20**

**Donc un  
panorama  
familial très  
différent de  
la situation  
hexagonale**

**une « séparation » qui intervient  
très souvent avant même la  
naissance**

**un grand nombre d'enfants non  
reconnus et en situation  
monoparentale dès la naissance**

**Et donc une absence fréquente de  
« coparentalité à maintenir »**

# L'enquête Séparation et coparentalité CNAF/LC2-UA

- Une centaine de responsables ou d'intervenants dans des institutions relevant de plusieurs champs :
  - CAF et soutien à la parentalité
  - Aide sociale à l'enfance et PMI
  - Justice
  - Violences conjugales
  - Genre
  - Religions





# Une hypothèse

- Diglossie normative :
    - La loi française, le code civil
    - Des normes sociales caribéennes, un modèle familial « afro-descendant »
-

## Questionnement

---

Comment les personnes rencontrées analysent-elles la situation ?

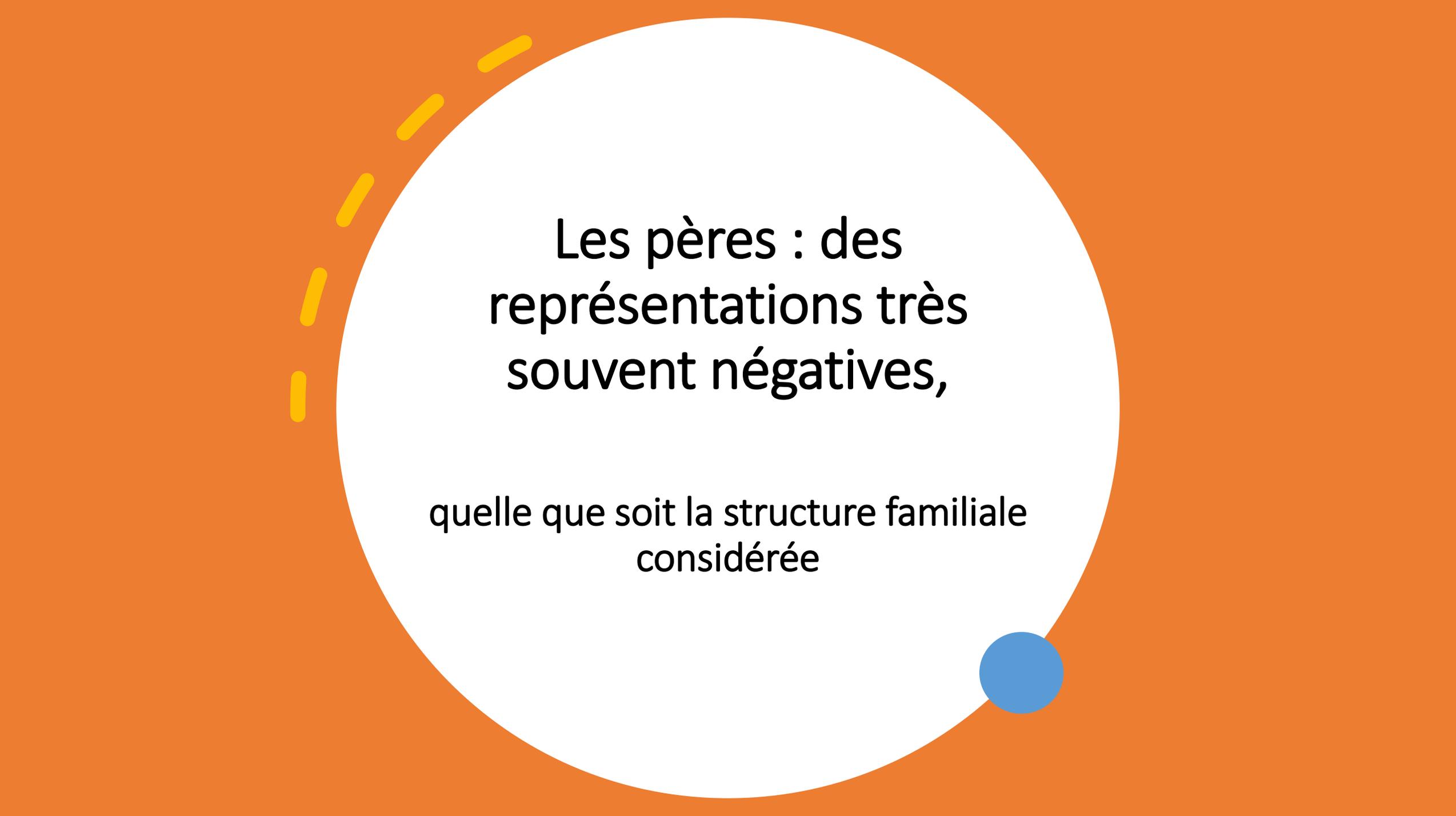
---

Comment elles ou leur institution la gèrent-elles ?



Les parents vus par les  
personnes rencontrées

ou par leur public



Les pères : des  
représentations très  
souvent négatives,

quelle que soit la structure familiale  
considérée



**Les pères  
sont dits trop  
souvent  
absents**

- 
- **Des actions destinées aux parents**
  - **Du foyer, de l'éducation et de la vie de leurs enfants**



Ils sont aussi  
dits immatures,  
irresponsables,  
voire inutiles...

- 
- « Qu'ils soient présents ou pas, c'est comme s'ils n'étaient pas là... »
  - Sauf peut-être comme « Pères Fouettards »

Reconnaître  
son enfant,  
lui donner  
son nom ?

- Jugé généralement sans importance par la plupart des responsables rencontrés

# Deux conceptions de la paternité

- **Paternité filiation** (mariage ou reconnaissance)
- **Paternité-notoriété** :
  - « tout le monde sait que c'est mon enfant, j'ai pas besoin de la loi pour me le dire »

Si beaucoup  
de pères sont  
défaillants, ce  
ne serait pas  
leur faute, dit-  
on, mais celle

---

De leur mère

---

De la mère de leurs enfants

---

De la Caf

---

De l'histoire de l'esclavage



Si les pères  
sont  
immatures  
c'est la faute  
de leurs  
mères

- 
- « Il n'y a pas beaucoup d'hommes adultes dans leur tête parce qu'ils sont encore sous l'emprise de leur mère qui les maintient dans le côté ado du géniteur irresponsable »



**...et des  
mères de  
leurs enfants**

- 
- **« Maman prenait trop de place. Si Papa passait son temps dehors, c'est parce qu'il ne trouvait pas sa place »**
  - **« Le rôle que les mères veulent faire jouer au père : dans le meilleur des cas, c'est rapporter du fric et emmener les enfants au sport ! »**



Les mères : elles  
sont le “potomitan”  
de la famille

*“Nous sommes une  
société matrifocale”*



La mère,  
honorée,  
encensée

- « Elle est la mère et le père. Elle sait tout faire, elle gère tout »
- « Ma mère, c'est tout pour moi »

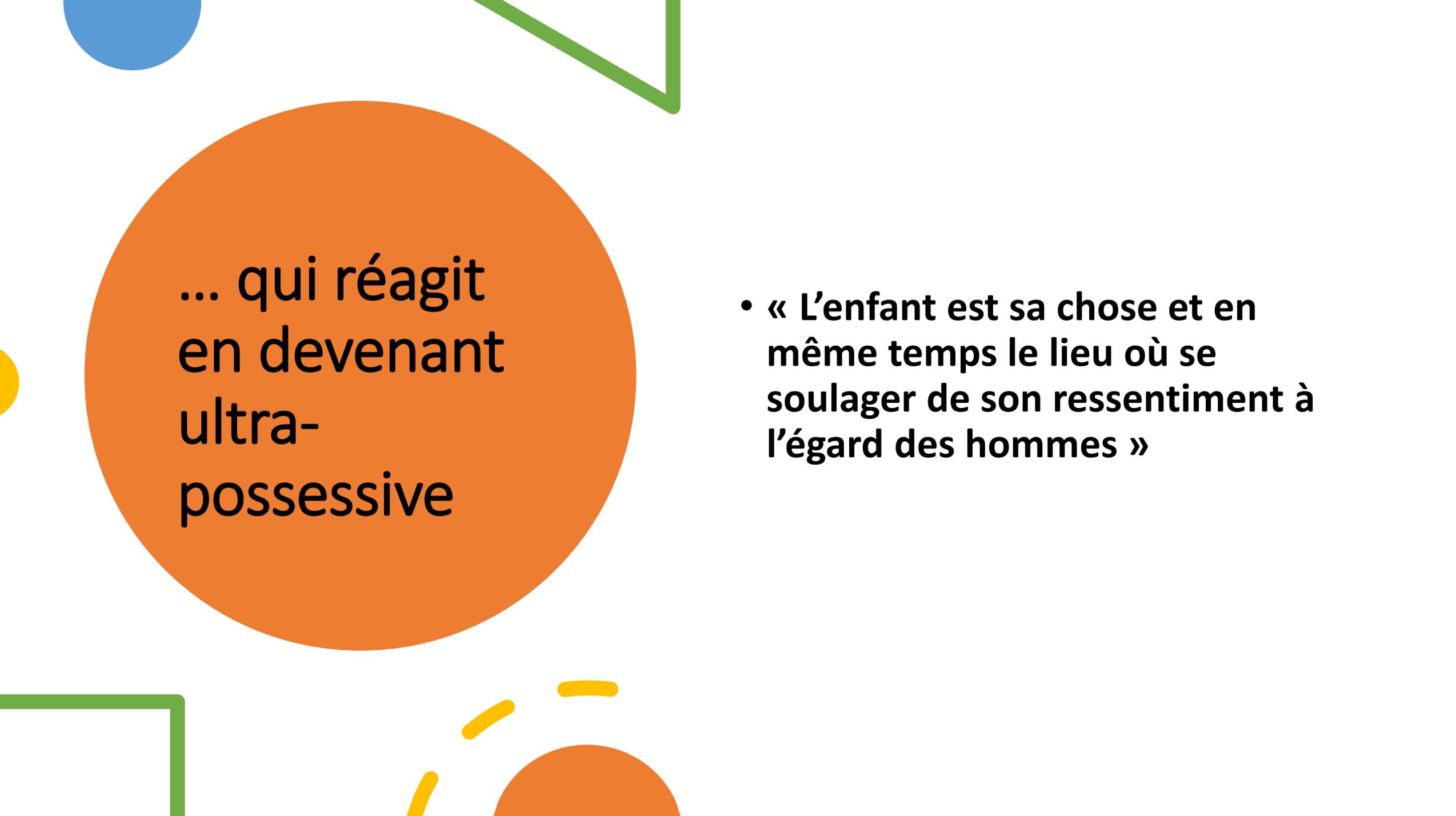


...est aussi  
une femme  
blessée...

- **Par l'infidélité masculine**
  - **Par la violence conjugale**
- 

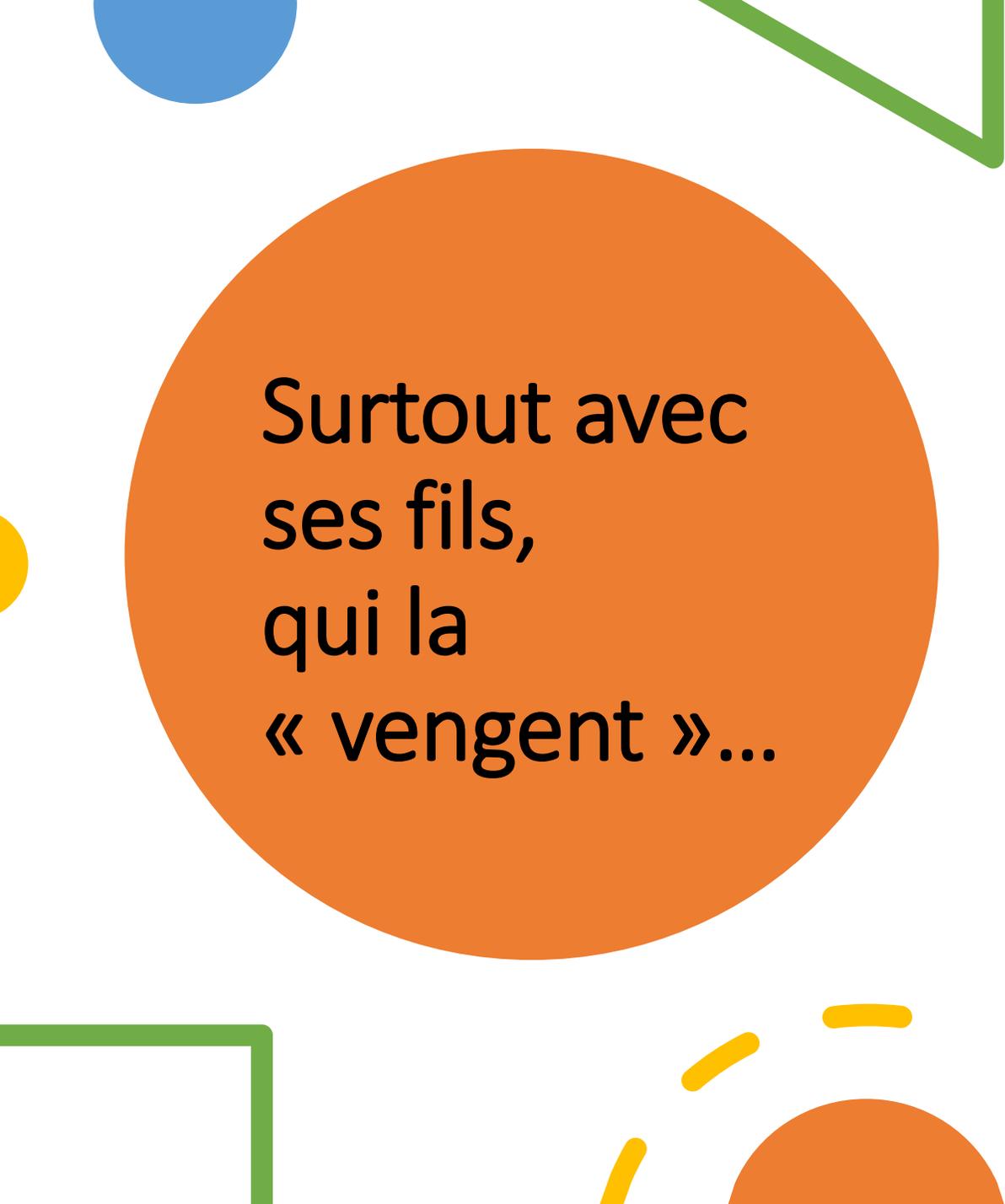
*...par  
« l'ouragan  
silencieux des  
violences  
sexuelles »*

- « 42 % des personnes que j'ai reçues dans l'année m'ont dit avoir été victimes d'abus sexuels intra-familiaux dans l'enfance »
- 9,1 % des femmes disent avoir été victimes de violences sexuelles et 4 % d'inceste avant 18 ans
  - (Enquête Virage-DOM)



... qui réagit  
en devenant  
ultra-  
possessive

- « L'enfant est sa chose et en même temps le lieu où se soulager de son ressentiment à l'égard des hommes »



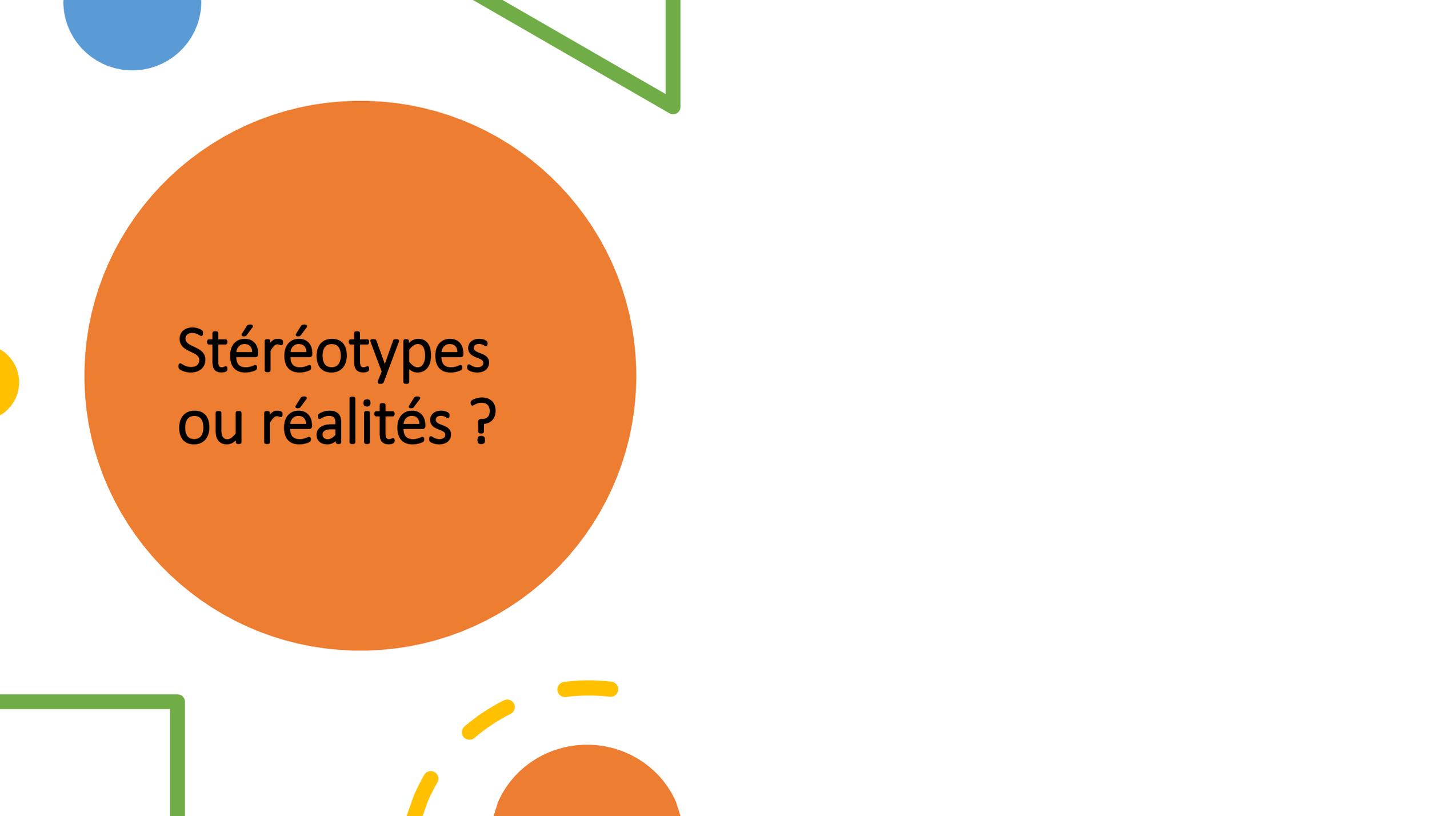
Surtout avec  
ses fils,  
qui la  
« vengent »...

- « Des femmes bafouées, trompées – mais qui sont valorisées que leurs fils soient des coqs, aient des femmes, soient virils... »
  - « *Gardez vos poules, je lâche mes coqs* : c'est exactement ça, on fabrique des coqs. Comme ça, le fils, on se le garde à vie, il ira toujours manger la soupe chez sa mère... »
- 

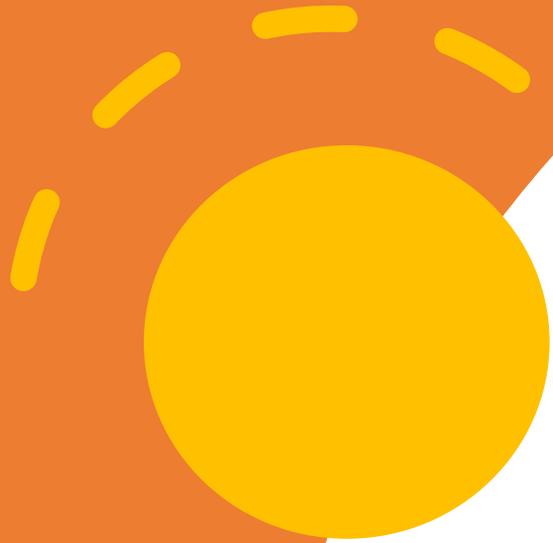


Des évolutions ?  
« Oui, mais  
souvent en  
pire... »

- « ça change peut-être dans certains milieux, mais ce que je vois c'est toujours plus de monoparentalité... »
- 



Stéréotypes  
ou réalités ?



# Première question :

**les différences observées entre la Martinique  
et l'Hexagone sont-elles dues à une  
spécificité culturelle ?**



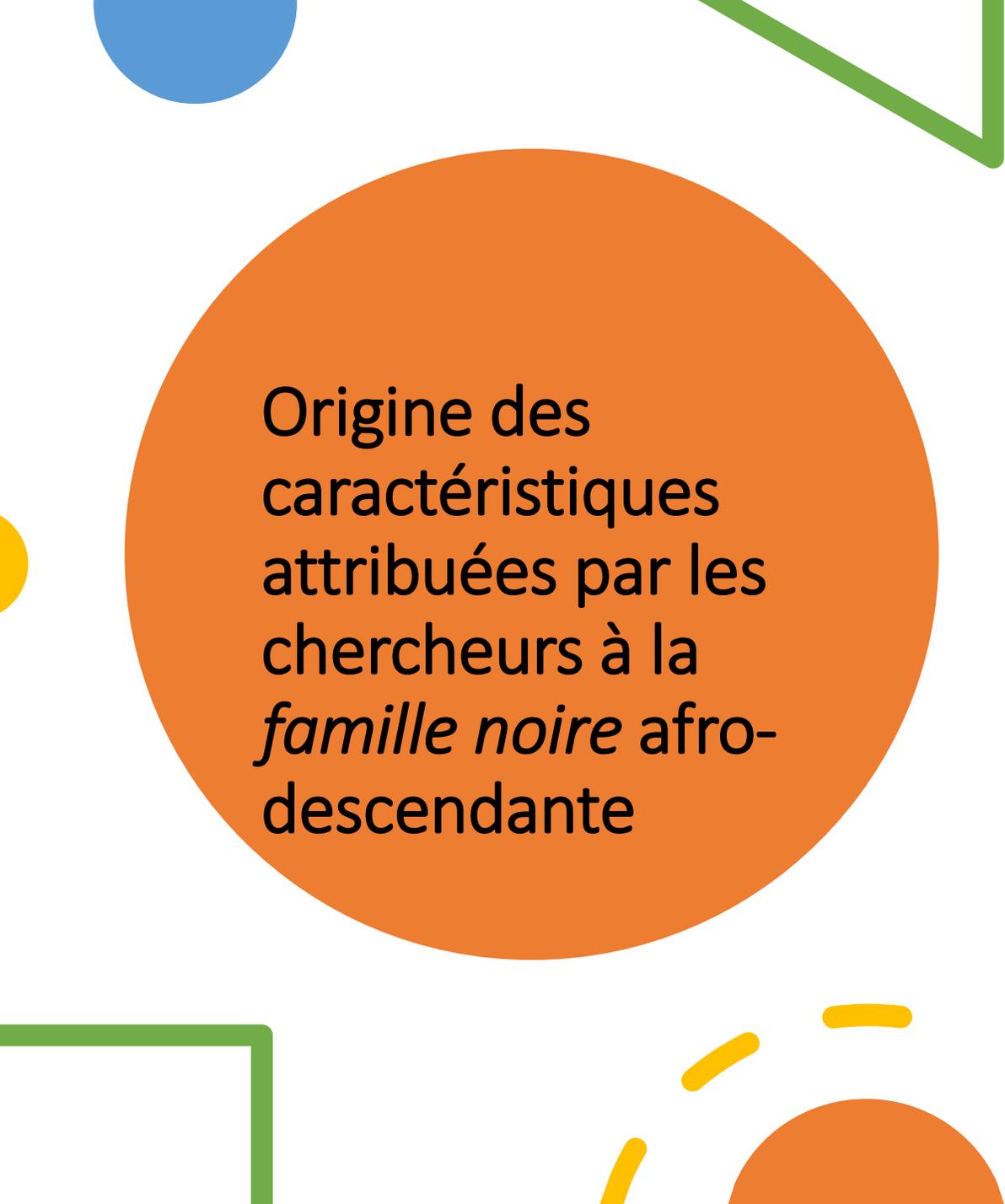
La notion de  
« spécificité »  
implique

- La différence
- La permanence



# Spécificités des familles afro- descendantes ?

- Forte illégitimité
  - Monoparentalité,
  - Matrifocalité
  - Concubinage
  - Doubles foyers
  - Enfants « dehors »
  - Pluripartenariat
  - etc...
- 



Origine des  
caractéristiques  
attribuées par les  
chercheurs à la  
*famille noire afro-*  
descendante

*spécifiques*

- L'héritage **africain**
- L'héritage de l'**esclavage**

*non spécifiques*

- La **pauvreté** des familles afro-  
descendantes
- **L'émigration genrée** vers les  
métropoles coloniales

Attribuée par les  
personnes  
enquêtées (ou leurs  
« clients ») à la  
politique familiale

- « Avec les allocations, les pères n'ont plus besoin de s'occuper des enfants et les mères ont même éloigné les pères, car elles n'en avaient plus besoin »
- « Ils me disent : *Madame ne veut pas que je reconnaisse l'enfant. Elle veut les allocs. En fait, son père, c'est la CAF...* »

Ce que la  
politique  
d'aide aux  
mères  
seules a  
vraiment  
changé

---

C'est que les femmes ne sont plus obligées  
de chercher « quelqu'un qui les aide »  
quand le géniteur a disparu ou refuse de  
remplir son rôle nourricier

---

« J'ai cherché de l'aide, j'ai cherché de  
l'amour et je me suis retrouvée de nouveau  
seule avec un enfant de plus... »

---

Seules aujourd'hui les migrantes sans  
papiers disent devoir « chercher ou  
accepter un homme qui les aide »...

Attribuées par  
les personnes  
enquêtées

- Au passé esclavagiste

L'histoire  
esclavagiste et  
l'empêchement  
de paternité :  
représentations  
véhiculées dans la  
littérature ou  
certaines formations

L'utilisation de l'esclave comme  
étalon

Le Code Noir, rattachant l'enfant  
à la seule mère, exclurait le père  
et empêcherait la vie de couple  
et de famille

Le « mauvais exemple » du  
maître débauché et violeur

Réalités ou mythes ?

# Fonctions du mythe

- Le mythe est une **construction imaginaire** ayant :
- une **fonction explicative**, donnant une explication apparemment cohérente et vraisemblable d'un phénomène actuel surprenant
- Une **fonction de légitimation** de la pratique sociale expliquée par le mythe



Deuxième question :  
La paternité est-elle  
vraiment empêchée par  
l'histoire esclavagiste ?

# L'histoire sociale et familiale : sources et travaux

- inventaires, recensements, registres
- récits de visiteurs ou de membres de l'élite,
- journaux d'habitants
- – nombreuses lacunes
  
- UQAM à Fonds Saint Jacques, INED
- Arlette Gautier, Myriam Cottias, Vincent Cousseau, Jessica Pierre-Louis, Abel-Alexis Louis, Marie Hardy-Seguette
- - nombreux « trous noirs »

L'histoire  
sociale et  
familiale : il  
faut  
croiser...

- le **statut civil** : servile ou libre
- - la **couleur** : « blancs », « de couleur » (« mulâtres »), « nègres »
- - l'**origine** : Africains / créoles
- - le **genre**
- - le **statut économique et social**
- - le **lieu de vie** : urbain ou rural, plaine ou mornes

# II. La période esclavagiste

1635-1848

---

# L'esclave étalon ? Politiques de constitution et de reproduction de la main d'œuvre servile

Varié selon les périodes



1635-1685  
(1)  
L'engagisme  
blanc et le  
recours limité  
à l'esclavage

- Culture du tabac
- Au début la main d'œuvre est surtout blanche : l'engagisme. Pas de recours direct à la Traite
- Préjugé de couleur faible : existence de mariages interraciaux émancipateurs

# 1635-1685

## (2) La politique du mariage chrétien

- Contexte national : catholicisme et réglementation du mariage
- Seule solution envisagée pour la reproduction de la main d'œuvre servile

# Le code noir (1685) : genre, mariage et statut servile

- Mère libre, père esclave : l'enfant est libre
- Père libre, mère esclave : la mère et l'enfant sont libres si le père épouse la mère
  - « coutume de Martinique » : les mulâtres naissent libres, surtout les fils de maîtres
    - Sinon, lourde amende pour le père et le maître
- Mère esclave, père esclave, mariés : l'enfant appartient au maître de la mère
  - Les parents mariés et les jeunes enfants ne peuvent être vendus séparément

# XVIII<sup>e</sup> siècle : recours croissant à la Traite

- Du tabac à la canne : explosion du besoin de main d'œuvre

	Esclaves	Libres
1685	10 343	4 872
1763	<b>68 395</b>	11 639

- Du mariage chrétien au recours croissant à la Traite (2 hommes pour une femme)

# Le mythe de l'esclave étalon

- Mythe présenté : **l'Homme (au singulier)** va de case en case ensemençer (sur ordre) **les femmes (toujours au pluriel)**
- – or, il y a presque toujours eu **plus d'hommes** en esclavage que de femmes (environ 125 hommes/100 femmes en Martinique au XVIII<sup>e</sup>)

# L'esclave étalon : un mythe

- Surtout, la production d'enfants n'a pas été le choix dominant fait par les planteurs au XVIII° :
- trop **aléatoire** (mortalité infantile très élevée)
- et immédiatement **coûteux** (moindre productivité des femmes enceintes et allaitantes) :
- Elever un enfant jusqu'à 14 ans = 1 800 francs / acheter un jeune Africain = 1 250 francs (en 1826)

# Fin XVIII°: mesures natalistes

- contexte : forte mortalité néo-natale et « panique morale » due au **tétanos**
- **Mesures protectrices pour les femmes enceintes** (travail, nourriture,...)
- **Mesures punitives** pour la mère et l'accoucheuse en cas de décès du nouveau-né
- (Pères non concernés)

# XIX° : familialisme et natalisme

- Contexte d'abolition de la Traite et de perspectives d'abolition de l'esclavage : « **relocaliser** » la **reproduction de la main d'œuvre**
- Politiques de « **moralisation** » et **de promotion du mariage** (« républicain »)

# Esclavage et liens familiaux

Le Code noir interdit-il la paternité et la vie de famille ?

---

# Genre et esclavage

---

La **division sociale du travail servile** se fait pour une part mais non exclusivement sur la base du genre

---

## **Valence différentielle des sexes :**

---

- le prix des **femmes** est inférieur à celui des hommes

---

- leur capital sexuel et reproductif compte dans leur valeur, mais aussi leur force physique

---

- les **hommes** sont plus nombreux dans les emplois qualifiés

---

- leur valeur dépend de leur force de travail estimée, mais aussi de leurs qualifications

---

# La vie conjugale des esclaves

- Les **couples mariés** ne sont pas rares:
  - Selon la taille de l'habitation, la politique du maître et le poids du clergé
- Les **couples concubins** sont assez fréquents
- Il existe des **couples non cohabitants inter-habitations** (y compris mariés)

*Exemple : habitation Pécoul vers 1840 : 39 couples mariés, 26 couples concubins (soit la grande majorité des adultes : 54 personnes hors ménage sur 130 adultes)*

# La vie familiale des esclaves

4 habitations martiniquaises au début du XVIII<sup>e</sup> siècle  
(Vauclin, Robert, Saint-Pierre 1710-1741) étudiées  
par Vincent Cousseau :

- **46 % vivent dans une famille nucléaire**, couple marié ou non
- **17 % en famille monoparentale** (près d'un tiers de pères seuls)
- **9 % en famille élargie**
- Donc **72 % vivent dans un groupe domestique constitué à partir de liens de parenté**
- 28 % sans liens familiaux repérés (majorité d'Africains récemment arrivés)

# Les pères d'enfants esclaves : couleur et statut

1760-1762 : **106** enfants de statut esclave sont baptisés à Case-Pilote :

- **49** ont pour père un homme Noir appartenant au même propriétaire, dont **20** sont **mariés** avec la mère
- **36** ont pour père un homme Noir appartenant à un autre propriétaire
- **21** ont pour père un homme libre (dont **19** enfants issus de Blancs)



# Les liens familiaux sont importants dans l'esclavage

- La **paternité** est reconnue, même hors mariage
  - **La famille et la parentèle sont importantes dans la lutte contre la déshumanisation** liée à l'esclavage,
  - Elles **dépassent le cadre de la plantation**
  - (rôle des **parrains et marraines**)
- 

# L'Abolition :

## Régularisation : mariages et reconnaissances

exemple de Marie-Victoire Cachat, cultivatrice des Trois-Ilets ,  
donné par Myriam Cottias :

Elle épouse en 1853, à 30 ans, le père de ses neuf enfants. Le mariage légitime cinq des six enfants nés en état d'esclavage, dont l'un avait été reconnu avant le mariage, comme les trois enfants nés depuis l'Abolition.

Du maître « débauché » à  
l'Antillais « coureur » : le  
modèle du père simple  
géniteur ?

L'illégitimité chez les Libres Blancs créoles et les  
Libres de couleur

# L'Antillais empêché d'être père par le mauvais exemple du Maître ?

*« le seul modèle qu'avait l'homme, c'était le modèle du Blanc, du Père, du Béké, du Maître. Et que faisait le Maître? Le Maître a toutes les femmes. Et qu'est-ce qu'il fait des enfants qu'il a avec toutes ces femmes? Certains sont affranchis, d'autres pas. Mais aucun n'est reconnu. Qu'est-ce qu'il va faire, le Noir ? Eh bien, il va faire pareil. Il va aller butiner de femme en femme, il va avoir des enfants, et la reconnaissance ne fait pas partie de ses tripes, de ses convictions... »*

# Les Libres blancs créoles : des normes et pratiques très genrées

Forte **endogamie de classe et de race** (consanguinité)

Les **femmes** font l'objet d'un contrôle social très strict.

- Grand tabou : relations sexuelles avec un non-blanc (abandon de l'enfant, exclusion de la mère)
- Mariage précoce, enfermement, éducation des enfants (?)

Les **hommes** ont souvent été envoyés étudier en France vers dix ans

Ils se marient tard et difficilement. Célibat masculin élevé.

Liaisons et concubinages avec femmes libres de couleur ou esclaves. Avoir eu un enfant de couleur diminue les chances de faire un beau mariage.

# Les Libres de couleur

- Population largement féminisée (60 %) et urbanisée.
- Liens de sang, de sexe, de lait, de parrainage avec les Libres blancs, mais mariage socialement interdit. Liaisons avec Libres créoles et Européens (souvent de passage, mais aussi mariages)
- Taux élevés de célibat et très forte illégitimité (60 % de naissances illégitimes au début du XIX<sup>e</sup> à Rivière-Pilote) surtout pour les enfants « clairs »
- Endogamie selon l'ancienneté de la liberté

# La paternité hors mariage sous l'Ancien Régime

- Etat « civil » religieux. Actes de baptême, nom du père porté par le curé
- Pas de « reconnaissance » hors le mariage
- Loi française : les célibataires enceintes doivent déclarer leur grossesse pour éviter une possible condamnation à mort pour infanticide si l'enfant décède à la naissance, elles nomment le père qui doit indemniser la mère ou porter l'enfant à ses frais dans un hôpital d'enfants trouvés.
- Contesté au XVIII<sup>e</sup> en France – et en Martinique : affaire Dubuc
- En Martinique, les curés continuent souvent à noter le nom du père, malgré l'interdiction.

III. Après l'Abolition, le  
passé esclavagiste est-il à  
l'origine d'*empêchements*  
*de paternité*?

Un démenti : la société paysanne post-  
abolitionniste

L'histoire de la paysannerie des mornes  
après l'Abolition montre que l'Antillais peut  
être autre chose qu'un simple imitateur

**1860-1960 : la conquête des mornes et de la  
paternité par les Nouveaux Libres**

# Les Nouveaux Libres

---

Forte aspiration à la terre et au libre choix du mode de vie

---

‘Vivre comme on veut’  
passe par l’achat de terres

# La société paysanne *contre* (adossée à/ opposée à) la plantation

- *Travaux de Christine Chivallon et Annick François-Augrain*
- **Près des 2/3 des Nouveaux Libres achètent des terres entre 1850 et 1880.**  
A l'origine des terrains et quartiers familiaux actuels.
- **Interdépendance fonctionnelle** entre plantation et petite paysannerie (besoin de main d'œuvre saisonnière / besoin de liquidités).
- Une société **méconnue et méprisée** («Nous étions de la campagne »)

# Les planteurs *contre* la paysannerie

- Recours à l'**engagisme colonial** (Inde, Congo) qui fait baisser le niveau des salaires et « évite aux grands propriétaires d'employer des créoles qui, avec leur salaire, achèteraient un lopin »
- Entente des grands propriétaires pour **préempter les terres** afin d'empêcher les Nouveaux Libres de les acquérir

# La conquête des mornes, une conquête « patriarcale »

- Le mouvement d'acquisition des terres se fait **sous la direction des hommes**
- Plus souvent qualifiés dans l'esclavage, ils **ont pu davantage accumuler** que les femmes
- **Pour les hommes, la « conquête des mornes » est aussi celle de la paternité et de la dimension généalogique de l'existence (filiation – reconnaissance – « culte de la lignée »)**

# Une société paysanne : *patriarcale* *plus que* *matrifocale...*

- **Malgré l'égalité légale en matière d'héritage et l'indivision fréquente, la transmission des terres en ligne masculine est privilégiée, avec le départ préférentiel des filles**
  - *Matrifocalité ? La grand-mère avec laquelle on vit est plus souvent paternelle que maternelle*
- **Autorité paternelle et maritale appuyée par le code civil, division genrée du travail et « rapport familial de production »**
  - *Pour les femmes, passage du Code noir au Code civil = de l'autorité du maître à celle du mari. Violences intrafamiliales courantes*
- **Le mariage et la reconnaissance, armes patriarcales : « donner son nom »?**

Un modèle  
familial où la  
« légitimité »  
est au service  
de la survie de  
la propriété et  
de l'autorité  
masculine

La vie commune précède souvent le mariage

Les enfants sont légitimes, reconnus ou légitimés

Exemple d'un quartier du Morne Vert, sur 244  
naissances en plus d'un siècle :

140 nés légitimes (58 %)

49 reconnus puis légitimés par mariage

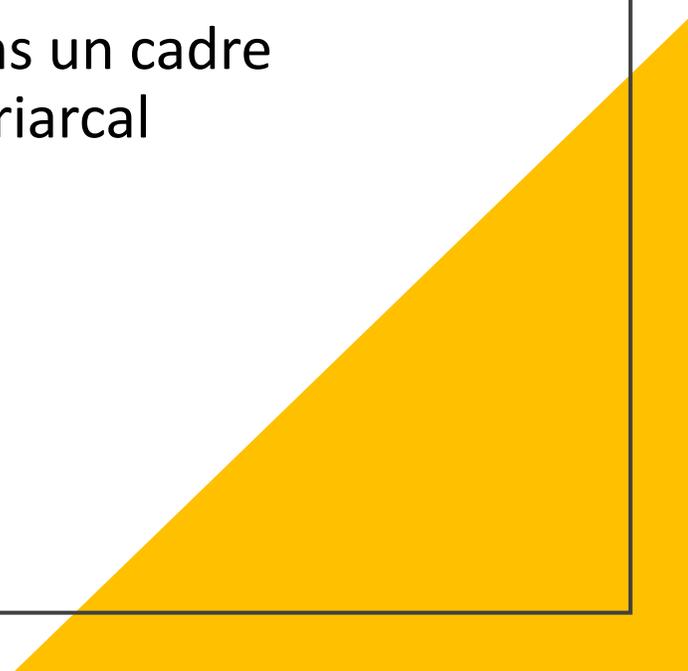
34 reconnus

21 non reconnus (8 %)

82 % des femmes ont eu tous leurs enfants  
du même père

Les Nouveaux Libres  
ont montré que  
l'esclavage ne les  
empêchait pas d'être  
pères

Dans un cadre  
patriarcal



Il faut donc  
remettre en  
cause l'idée  
d'une spécificité  
« matrifocale »  
antillaise

- le modèle familial varie selon le contexte et les ressources
- Quel que soit le modèle – Blancs créoles, Libres de couleur, paysans des mornes, etc. - il a toujours été jusqu'alors fortement patriarcal

# Le modèle paysan menacé par la surpopulation

- **Equilibre instable** menacé par la difficulté à agrandir les propriétés ou à en acquérir de nouvelles face à une forte natalité et à la croissance démographique
- Suite à l'**explosion démographique des années 1930-1960**, beaucoup de jeunes doivent quitter la campagne, mais les liens sont maintenus grâce à l'indivision et au droit « coutumier » aux produits de la terre
- **le terrain familial sert d'assurance-survie.**

# Années 1950- 1960 : la fin d'un monde

En 1954, la forme familiale dominante, en particulier chez les agriculteurs, les pêcheurs et les artisans, est celle du couple marié (souvent après concubinage)

En 1964, aux Anses d'Arlet, Richard et Sally Price comptent bien plus de 90 % de ménages conjugaux. Ils sont frappés par l'isolement des femmes, mais constatent que « la fameuse matrifocalité est introuvable... »

*« Je ne voyais pas que nous vivions la fin d'une époque »*



# Le grand tournant des années 1950-1960

**Crise agricole et migration**

# Inversion des flux séculaires

- D'un espace de production/exportation à un espace d'importation/consommation
- Exode rural et concentration urbaine
- Migration vers la métropole
  - Spontanée puis organisée (Bumidom)
  - De plus en plus liée aux études : 50 % des natifs diplômés du supérieur vivent dans l'Hexagone / 22 % des non ou peu diplômés

# la famille antillaise devient trans- atlantique

- La migration entraîne la recomposition sociale de la population restée sur place et celle des structures familiales dans une logique de « vases communicants »
- Martiniquais en métropole : plus de mariages et d'enfants reconnus qu'en Martinique, mais moins que la moyenne nationale

travaux équipe INED-MFV

# En Martinique

- On y naît, on y grandit, on y meurt...  
Entre deux, on part étudier ou travailler
- Le creux démographique entre 20 et 50 ans est un creux genré : les hommes sont davantage partis et moins revenus que les femmes
- Il reste aujourd'hui en Martinique, aux âges reproductifs, plus de femmes que d'hommes

**En Martinique :**

**De moins en  
moins de couples  
cohabitants**

**De plus en plus de  
personnes isolées**

**Moins de personnes vivent en couple, avec  
ou sans enfants**

**Couples avec enfants :**

**40 000 en 2008**

**30 000 en 2018**

**Plus de personnes vivent seules, avec ou  
sans enfants**

**Personnes seules sans enfants :**

**47 000 en 2008**

**63 000 en 2018**

# Mono-parentalité croissante et devenue majoritaire

- Ménages monoparentaux en Martinique
- 1990 : 27 % des ménages avec enfant
- 2018 : 59 % des ménages avec enfant
- Souvent sans cohabitation préalable



# **Avoir moins de 35 ans et faire famille aujourd'hui en Martinique**

**Le père empêché, la mère obligée, par  
l'absence ou la faiblesse de leurs diplômes**

# Un déséquilibre démographique

- **Entre 25 et 30 ans :**
- **14 femmes pour 10 hommes**
- **7 hommes pour 10 femmes**

# Un décalage « genré »

- Dans l'accès à la maturité sociale
- Dans les possibilités de « carrière parentale »

Jeunes  
femmes sans  
diplômes :  
la maternité,  
un choix de  
carrière  
« obligé »

*la moitié des jeunes femmes sans  
diplômes ont un enfant dans l'année  
qui suit leur sortie du système scolaire*

- La grossesse, souvent voulue, intervient tôt dans la relation amoureuse et s'inscrit dans un *projet plus personnel que conjugal* (quête affective, substitut de statut social)

Pour une  
jeune femme,  
commencer la  
vie parentale  
en couple ou  
en mère  
seule...

...apparaît de plus en plus  
lié à la **présence ou à  
l'absence de capital  
scolaire certifié par un  
diplôme**

Les jeunes  
hommes qui  
ne sont pas  
partis ou  
sont vite  
revenus...

La multiplicité de partenaires  
féminines possibles en  
Martinique ne les pousse pas à  
s'engager dans la vie conjugale

Ce à quoi leurs parents (leurs  
mères) ne les incitent souvent  
guère

Les jeunes  
hommes qui  
ne sont pas  
partis ou sont  
revenus sans  
diplômes

- ont **rarement les moyens** de « mettre une fille en case » et d'assumer le soutien d'une famille
- n'ont **pas les mêmes possibilités** qu'une jeune femme de « se réaliser » à travers la parentalité : **la paternité n'est pas un choix de carrière masculine**

# Les jeunes hommes *immatures* et la paternité

- Sont fiers de leur rôle de **générateur**, symbole de virilité
- N'assument pas ou a minima leur rôle de **pourvoyeur**, voire exigent de « profiter » des allocations
- Refusent généralement la **dimension généalogique** de la paternité

Ecart croissant entre la partie de la jeunesse qui peut envisager la parentalité dans un cadre conjugal et celle qui ne le peut pas

- Diplômes
- Emploi
- 40 %
- voiture
- Vie conjugale
- Enfant = Projet parental conjugal
- Filiation établie
- Probabilité élevée que les enfants fassent des études supérieures

- Absence de diplômes
- Petits boulots, business
- CAF RSA
- Transports en commun
- Absence de vie conjugale
- Enfant = Projet monoparental
- Enfants non reconnus
- Probabilité faible que les enfants puissent faire des études supérieures

**Mono-  
parentalisation  
croissante de la  
société  
martiniquaise**

**= Reproduction et aggravation des  
inégalités sociales**

Quel avenir pour une société où l'on juge "normal" que de nombreux pères ne reconnaissent pas leurs enfants et ne s'en occupent pas ?

Celui des Na, petite société isolée de l'Himalaya ?

Les Na,  
une  
société  
« sans  
père ni  
mari »

- Rare exemple de société totalement « matrifocale »
- Mais, toute la société fonctionnait selon le même modèle, pas de clivage de classe
- N'ont pas résisté au rouleau compresseur chinois....

# Quelles solutions ?

---

Prime de natalité et incitations au retour (CTM)

---

Politiques de soutien à la parentalité

---

Politiques de formation et d'emploi

---

Politiques de transport

---

Politiques d'égalité femmes-hommes

**Un défi pour les  
hommes (et la  
société) : reconquérir  
la paternité...**

**mais une paternité non  
"patriarcale"**

**(les femmes  
"potomitan" n'en  
veulent plus... )**



**Merci de votre  
attention**